



Rousseau Formation
TESTEUR C.A.C.E.S.®

SARL

* CACES®
* TRAVAUX PUBLICS
* NACELLE
* GRUE AUXILIAIRE
* CARISTE
* ECHAFAUDAGE
* VGP
* PONTS ROULANTS

1 Rue de la Marseillaise
67114 ESCHAU
Tél. 03 88 44 49 58
Port. 06 28 01 10 73

rousseauformation67@hotmail.fr

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE DE **CONDUCTEUR DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE** **PERSONNE EN SECURITE R386 (PEMP)**

Formation de Conducteur des PEMP avec accès au C.A.C.E.S.®
(Certificat d'Aptitude de Conduite PEMP.)

OBJECTIF : Acquérir les connaissances pratiques, théoriques, techniques et législatives pour être capable de conduire des PEMP en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

DUREE DE L'ACTION : 7 heures de formation dispensées sur 1 jour.

PUBLIC VISE : Personnels ayant à utiliser des PEMP occasionnellement ou en continu.

PRE REQUIS : Compréhension du français, aptitude à la visite médicale du travail, âge minimum de 18 ans (art. 12 de l'arrêté du 30 Juillet 1974) des dérogations peuvent être obtenues (voir arrêté du 2 Avril 1976).

LIEU : La formation se déroule en entreprise de ce fait, le matériel mis à disposition pour la formation devra être conforme aux vérifications semestrielles ou annuelles (arrêté du 30 Juillet 1974 art. 16).

CONTENU DE L'ACTION FORMATION

PROCEDURE THEORIQUE 3HEURES

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE :

- Connaître les obligations du constructeur et de l'employeur.
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser des PEMP ainsi que la responsabilité qui en découle.

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE :

- Identifier les principales catégories de PEMP et leur caractéristique fonctionnelle, en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites d'utilisation.
- Connaître les différents organes, leurs technologies et leurs fonctions : groupe : propulseur, circuit hydraulique, équipement.
- identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients.
- Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature du sol, charge en plate-forme de travail...), chute, heurt, électrisation,...

1/2

SECURITE :

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneau de signalisation.
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
- Connaître les vérifications et les opérations nécessaires à la prise de poste
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un travail déterminé.
- Interpréter les informations données pour le soulèvement d'une charge et en déduire les conditions de stabilités Des PEMP.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur de PEMP et leurs fonctions.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Identifier les différents paramètres pour un travail bien précis (Adéquation).
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer
- Connaître les vérifications et les opérations nécessaires à la fin de poste.

PROCEDURE PRATIQUE 1 HEURE DE CONDUITE

- Prise de poste, Adéquation du travail à réaliser.
- Connaître, exécuter les gestes de commandement et de communication.
- Evolution en marche avant, marche arrière.
- Synchronisation des mouvements de fonctionnement de PEMP.
- Manutention spéciale de la PEMP en fonction de sa catégorie.
- Maitriser la circulation sur différents sols.
- Savoir réagir à un signal d'alerte.
- Effectuer les manœuvres de secours.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- La formation est dispensée par un formateur compétent et qualifié.
- Les moyens audiovisuels utilisés sont les suivants : Livret de formation
- Des PEMP sont mises à disposition des stagiaires en fonction de leurs nombres, sur une aire appropriée aux mouvements des PEMP tous risques étant écartés.
- En cas de besoin particulier spécifique à l'entreprise un complément de formation sera dispensé sur le type de matériel souhaité.

EXAMEN DE CONNAISSANCES :

- Test théorique des connaissances de conduite de PEMP toutes catégorie : **1 heure**
- Tests pratiques des connaissances de conduite de PEMP de préférence sur un chantier réel : **2 heures**

VALIDATION DES ACQUIS :

Attestation de stage, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, Certificat d'aptitude à la conduite des PEMP en sécurité (CACES ®).

EQUIPEMENTS A PREVOIR :

Chaussures de sécurité, vêtement anti-pluie et bottes de sécurité en cas d'intempérie, harnais de sécurité, gilet rétro réfléchissant, casque avec jugulaire et gants de manutention.